

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Expert-e en calcul scientifique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (LORIENT), session 2026

Le président de l'UNIVERSITE BRETAGNE SUD (CONCOURS ITRF),

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article 1 : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Expert-e en calcul scientifique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (LORIENT), au titre de l'année 2026 :

Madame TONNERRE Clotilde, Administrateur de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Présidente, Université Bretagne sud, Vannes.

Monsieur NAVARO Pierre, ingénieur de recherche, vice-président, Centre national de la recherche scientifique, Rennes.

Monsieur DUSSOUBS Bertrand, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université Lorraine, Nancy.

Madame MALLET Cécile, professeur des universités, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Guyancourt.

Madame MICHAUD Armelle, ingénieure de recherche hors classe, Centre national de la recherche scientifique Laboratoire de Probabilités, Statistique et M, Villetaneuse.

Monsieur BARAUD Olivier, ingénieur de recherche hors classe, suppléant, Université Bretagne sud, Vannes.

Article 2 : En cas d'empêchement de la Présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à , le

Signé électroniquement par : David Menier
Date de signature : 16/07/2026
Qualité : Le Président

